

M. LECLERC: L'Ontario dépense aujourd'hui plus d'argent que les autres provinces. Cela tient peut-être au fait que les citoyens d'Ontario sont plus intelligents. Toutefois, me semble-t-il, nous pouvons convenir d'une chose: l'Ontario est beaucoup plus riche que les autres provinces. L'Ontario compte le plus grand nombre d'industries au pays. C'est à cette source que le gouvernement provincial puise ses revenus. La province d'Ontario a pu dépenser plus en raison des revenus qu'elle perçoit. Les provinces de l'Est ne sont pas aussi fortunées sous ce rapport et, pour faire suite à l'opinion exprimée par le sous-ministre, je crois que la tuberculose constitue un problème national et il convient de l'envisager à ce point de vue.

L'hon. M. MACKENZIE: Puis-je faire une observation? Je crois qu'il faut désapprouver toute comparaison entre une province et une autre. Nous devrions envisager la question comme un problème national, l'enrayement de la tuberculose constituant l'objet principal. Quand l'Ontario accomplit un travail si magnifique, nous devons certainement l'en louer, et le travail effectué dans la Saskatchewan mérite d'être signalé particulièrement. Je crois que la Saskatchewan tient les devants dans tout le Dominion. Toutes les provinces accomplissent un excellent travail, mais la présente occasion constitue la première fois depuis plusieurs années que la nation prend connaissance de la campagne organisée de concert avec toutes les provinces pour enrayer complètement la tuberculose. Quant à moi, je n'aime pas les comparaisons faites entre provinces. Cela n'entre pas dans l'esprit du mouvement. L'entreprise comporte une subvention nationale qui sera utilisée là où elle contribuera le plus à enrayer le mal,—peu m'importe que ce soit dans le Québec, la Colombie-Britannique ou les provinces Maritimes,—enrayons le mal du mieux que nous le pouvons.

M. McCANN: Oui, mais la question se résume à ceci: la subvention suffirait-elle à stimuler une province quelconque à engager les capitaux nécessaires à l'exécution du programme.

L'hon. M. MACKENZIE: Il va sans dire que c'est une entreprise qui incombe essentiellement aux provinces. C'est la première fois que nous essayons de mettre à exécution un projet de cette envergure. Aussi, je crois que nous devrions essayer de bien débiter si nous le pouvons. Je crois que ce projet aiderait beaucoup.

M. MACINNIS: Les chiffres concernant le montant attribué à chaque province, le taux de mortalité dans chaque province et le chiffre de la population constitueraient des renseignements très utiles. Nous saurions alors quelle somme chaque province recevrait probablement dans les prochaines années.

M. KINLEY: Je crois que si le Dr Heagerty préparait un exposé indiquant que cet octroi ne constitue qu'un supplément, nous aurions une meilleure conception de la chose.

Le Dr HEAGERTY: La somme totale déboursée pour les traitements au Canada dépasse à peine \$8,000,000, et la subvention projetée de \$2,000,000 représente le quart de la somme totale dépensée pour les traitements, ce qui constitue évidemment un octroi passablement généreux. J'ai la répartition par provinces, si vous voulez ces données.

M. MACINNIS: Je crois que ces renseignements seraient utiles.

Le Dr HEAGERTY: Voulez-vous la répartition?

M. MACINNIS: Oui.

Le Dr HEAGERTY: Le total pour le Canada s'établit à \$1,999,604.96. Il n'a pas été possible d'établir une somme ronde de \$2,000,000. Le nombre moyen des mortalités dans tout le Canada durant la période de 1937 à 1941 a été de 6,127 pour l'Île du Prince-Edouard, le nombre des décès étant de 67, la subvention proposée est de \$19,204.29.